

# DÉCRYPTER LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

## OBJECTIFS

Comprendre et savoir identifier les obligations réglementaires de sa société pour anticiper en cas de contrôle ou d'accident.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUES

### 1. Approche participative et interactive :

- **Mises en situation** : A travers des exemples concrets et des études de cas, les participants seront confrontés à des situations réelles qu'ils pourraient rencontrer dans leur entreprise. Cela leur permettra de mieux comprendre l'importance des obligations réglementaires et de s'y préparer efficacement.
- **Échanges** : Des moments d'échange seront favorisés lors des sessions, entre les dirigeants afin de partager leur expérience et leurs défis, tout en bénéficiant de solutions pratiques provenant de l'interaction avec le formateur.
- **Brainstorming** : L'atelier permettra au(x) participant(s) de réfléchir aux priorités de mise en conformité, avec le soutien du formateur pour guide et structurer leurs réflexions.

### 2. Apprentissage par la pratique :

Les participants travailleront directement sur leurs documents pour adapter les enseignements à leur situation. Cela leur permettra de repartir avec des actions concrètes à mettre en place.

## DURÉE, LIEU, TARIFS

- Formation présentiel au centre de formation
- Durée : ½ journée soit 3h30
- Tarif : 450€ HT

## CONTENU

### Quiz d'évaluation

1. Que sont les obligations réglementaires
2. Les principaux organismes de contrôle
3. Qu'est ce qui peut être demandé lors d'un contrôle de l'inspection du travail ?
4. Comment identifier les obligations de son entreprise
5. Cas pratiques adaptés aux participants
6. Les sanctions en cas de non-conformité
7. Les avantages de la conformité
8. Conclusion sur les avantages

### Quiz d'évaluation fin de stage et satisfaction

## PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Dirigeants d'entreprise avec ou sans salarié
- Commerçants
- Artisans
- Responsables QSE
- RH...
- Aucun pré-requis

## MOYENS MATÉRIELS ET OUTILS

- **Ateliers pratiques en présentiel** : supports visuels (slides) permettant d'illustrer les concepts clés avec des exemples concrets.

## ÉVALUATION DE LA FORMATION

- **Pré-évaluation** : En tout début de formation pour définir le niveau de connaissance et les attentes
- **Évaluation** : Quiz d'évaluation en fin de formation pour valider les acquis.